

Considérations sur les affections de l'onglon de bœuf [suite et fin]

Autor(en): **Carnat, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **70 (1928)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-589011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SCHWEIZER ARCHIV FÜR TIERHEILKUNDE

Herausgegeben von der Gesellschaft Schweizerischer Tierärzte

LXX. Bd.

März 1928

3. Heft

Considérations sur les affections de l'onglon du bœuf.

Par le Dr. G. Carnat, méd.-vétérinaire à Delémont.

(Suite et fin)

III. Stabulation.

La stabulation joue un rôle prépondérant dans l'étiologie des maladies et des déformations de l'onglon du bœuf. C'est une des raisons principales de la nécessité d'entourer cet organe de soins spéciaux, particulièrement dans nos vallées où on vise de plus en plus à la production laitière par un affouragement intensif à l'étable.

C'est un fait physiologique bien connu, que le manque de mouvement atrophie les organes de la locomotion. En effet, le rôle du sang consiste à nourrir les tissus (sang artériel) et à les débarrasser en même temps par le sang veineux des toxines ou déchets des cellules. On peut considérer la cellule comme une petite fabrique qui assimile les corps en les transformant en principes nutritifs du sang, tout en se débarrassant des substances résiduelles qui résultent de son travail. Plus l'afflux du sang sera considérable dans un organe, plus celui-ci sera bien nourri et robuste. Or, le mouvement favorise énormément la circulation du sang.

Lorsque la bête pose son pied à terre, son poids écrase les onglons contre le sol, en même temps qu'elle les écarte, comme le veut le mécanisme des onglons. Le sang est alors refoulé énergiquement des extrémités vers le cœur, tandis qu'au lever du pied, il rentre dans les onglons avec une forte impulsion. Le mouvement joue ainsi le rôle d'une pompe aspirante et foulante au grand avantage des extrémités.

Sans mouvement, l'usure des onglons est rendue impossible, ou mieux il s'opère une disproportion entre la corne produite et son usure normale. Les onglons se déforment et prennent

des directions anormales; aussi n'est-il pas rare de rencontrer les formes les plus bizarres, car, hélas! il existe encore des propriétaires, dont le bétail ne jouit de la lumière du soleil qu'aux jours de saillies.

Avec la stabulation, les pâtureurs se redressent et la lourde charge du corps retombe sur les parties postérieures des onglons, en particulier sur les talons. Ceux-ci se replient en poussant la sole en avant. Il n'est pas difficile de se faire une idée des douleurs atroces que l'animal doit ressentir quand on songe aux tiraillements des tendons, en particulier du fléchisseur, ainsi qu'à la corne de la muraille qui s'enfonce petit à petit dans les parties vives sous la contre-pression du sol.

Aussi les animaux affectés de pareilles déformations sont presque toujours couchés, ou, s'il sont chassés de l'étable, on les voit faire de longs pas en hésitant beaucoup à poser le pied sur le sol. S'il s'agit de lourdes vaches portantes, comme c'est souvent le cas, il n'est pas rare d'assister à des scènes de sauvagerie, surtout aux heures d'abreuvoir, lorsque le personnel n'arrive à les faire quitter leur place à l'étable qu'à l'aide d'un solide bâton. On comprend que dans cet état, ces animaux se nourrissent mal, maigrissent, se couvrent de blessures par décubitus, et qu'il y a forte diminution de lait.

Par la stabulation, le nettoyage naturel des onglons se fait d'une façon insuffisante. Petit à petit la saleté reste adhérente soit aux parois, soit à la sole. Elle attaque la corne, et il se forme lentement des niches de saleté où la décomposition de la corne prend souvent des proportions inquiétantes. La sole, la ligne blanche, sont les lieux de prédilection de ces excavations de la corne. Les glômes sont rarement atteints tandis que la région interdigitale et la couronne sont souvent attaquées par les principes caustiques des urines fermentées. Les ergots, la fente interdigitale et la sole se remplissent parfois de manchons de saleté durcis, tels que l'on peut les arracher entièrement sans briser leur forme. C'est à l'accolement de ces nids de fumier que sont dûs en grande partie la pourriture des onglons et surtout le panari qui cause à certaines périodes de l'année tant de soucis aux éleveurs, d'autant plus qu'il peut prendre dans la même étable ou le même pâturage un caractère contagieux. Il est certain que chez le bétail de pâturage ou de trait où le nettoyage des onglons se fait par les secousses et les frictions du sol, les cas de maladie dus à la putréfaction de la corne s'observent beaucoup moins.

IV. Gravidité.

L'état de gravidité influence la croissance de la corne. En effet, une grande partie du sang est absorbée par la circulation foetale au détriment des autres parties du corps. Comme on observe une diminution de lait de plus en plus marquée à mesure que la mise-bas approche, comme on constate une diminution de production cornée aux cornes même de la bête, c'est la raison de l'apparition des anneaux, ainsi il y a ralentissement visible dans la croissance de la boîte cornée. C'est une question de pression sanguine qui diminue aux extrémités pour se renforcer dans les organes de l'appareil génital.

Il est probable aussi que l'augmentation du poids de la bête sur ses supports surtout sur les postérieurs écrasent davantage l'onglon puisque sa corne, comme nous venons de l'expliquer, a diminué de résistance.

Dans tous les cas, c'est un fait d'observation constante que les $\frac{3}{4}$ des animaux qui souffrent des pieds se recrutent dans la catégorie des bêtes hautes portantes.

Il nous est même arrivé de rencontrer des propriétaires qui, lorsque nous leur faisons la remarque que leur vache haute portante accusait une boiterie de l'onglon, considèrent ce fait comme naturel et régulier.

Ce qui vient d'être dit pour la question de gravidité peut se répéter pour les grandes laitières. On doit admettre qu'ici aussi la pression sanguine très élevée du pis absorbe le flux sanguin au détriment des autres parties du corps et en particulier des onglons.

Il est bon de relever un point concernant la fréquence des boiteries chez les bonnes laitières. Il arrive souvent que les propriétaires ont la tendance à éviter à tout prix de vouloir faire un traitement des onglons parce qu'ils sont persuadés d'avoir affaire à un animal rhumatisant: La vache boîte, c'est du rhumatisme, inutile de soigner, car il est incurable. Cette tendance à vouloir confondre une maladie ou plutôt une déformation douloureuse des onglons avec du rhumatisme doit provenir à coup sûr d'une certaine aversion à lever les pieds. A noter que ce diagnostic populaire: „rhumatisme“ ne correspond en rien la plupart du temps avec les lésions anatomo-pathologiques du rhumatisme classique.

Il est même devenu, dans certains milieux, un oreiller de paresse, et le paysan se console facilement à la pensée qu'un traitement de sa bête est superflu puisqu'il s'agit d'un mal incurable.

On ne recourra à l'homme de l'art qu'après des semaines et tout au plus pour obtenir un certificat d'abatage, après que la source laitière aura été tarie par de longues douleurs.

Pour avoir vu de nombreux cas, nous sommes persuadés que la plupart de ces boiteries prétendues d'origine rhumatismale ne sont pas autre chose que des lésions de l'onglon. Il serait vraiment à souhaiter que dans ce domaine les caisses d'assurance redoublent de surveillance, car il y a là un abus à réprimer.

L'affouragement intensif entre également en ligne de compte parmi les ennemis de la production cornée. On a observé qu'avec l'emploi des fourrages concentrés comme le maïs, la farine, les tourteaux etc. il y avait une recrudescence de maladies des onglons. La question de savoir si ces denrées fournissent des excréments acides qui attaquent plus facilement la corne, ou s'il s'agit d'une faiblesse de résistance produite par une hyperémie de l'intestin, par exemple est encore controversée. A notre avis la seconde hypothèse nous paraît admissible et expliquable par la pression sanguine comme nous l'avons fait à propos de l'état de gestation et de pleine lactation.

P. Diffloth écrit dans sa „Zootechnie Générale“: „La production cornée, ou cornage prend des dimensions réduites sous l'influence d'une alimentation intensive. Les races bovines améliorées ont, en général, des cornes petites, les moutons dishleys et southdownes en sont totalement dépourvus; les races bovines des steppes d'Asie et de Russie, des pampas de l'Amérique du sud, alimentés parcimonieusement, possèdent au contraire des cornes de grande envergure.“ Ce qui vient d'être dit pour les cornes s'applique également aux onglons. La race schwytoise a certainement de meilleurs onglons que la race du Simmenthal¹⁾.

Il est certain que l'affouragement au vert rend les soins des onglons plus difficiles car les expulsions fréquentes des ex-

¹⁾ Nous nous permettons de donner à ce sujet une publication d'un confrère, Mr. D. Huber: „La production de la corne fait valoir le mieux la loi biologique constante qui régit la nature. La corne, cuirasse protectrice de la peau du corps, protège celui-ci des intempéries, d'autant plus chez l'animal en liberté. En stabulation, cette exigence n'est plus la même; ici ce sont les organes de la reproduction qui sont développés en vue d'un rendement économique supérieur, et cela se fait au détriment de cette corne protectrice qui s'atrophie. Précisément cette dégénérescence de la substance de corne des onglons, nous oblige à lui vouer d'autant plus de soins pour la conserver en bon état pour faciliter aux onglons leur rôle de protecteur et de routier.“

créments en partie liquides rendent le lever des pieds, surtout des postérieurs très fastidieux. On constate fréquemment que la crainte de cet inconvénient a empêché souvent de donner à temps des soins utiles.

F. Le Ferrage.

Le ferrage de la bête bovine a été considéré dans tous les temps comme un moyen de conserver les onglons en bon état, en les préservant de l'usure et en les améliorant. Si aujourd'hui il a perdu de son importance chez nous par le fait que les attelages de bœufs tendent à disparaître devant l'emploi toujours croissant des équidés et l'apparition de la motoculture, les propriétaires de bovins auraient cependant grand tort de vouloir l'ignorer. Il n'est pas certain que dans les petites exploitations agricoles on ne reviendra pas, dans l'avenir, à la traction bovine, car le cheval reste toujours un instrument assez cher et délicat. Même dans les grands domaines, à côté des chevaux, on trouverait certainement des avantages à faire quelques charrois avec le bovin, d'autant plus que, si l'utilisation du cheval devenait impossible par maladie, à la veille des grands travaux par exemple, voir même par la mobilisation, l'agriculteur aurait toujours une réserve d'attelage très précieuse.

La ferrure des bovidés se pratique sur les 4 pieds, quelquefois seulement sur les pieds antérieurs, d'autre fois sur les postérieurs suivant l'importance et la nature des charrois. On applique un fer à chaque onglon, mais jamais un seul par pied comme cela se fait malheureusement encore dans certains pays, car les deux doigts doivent conserver toute leur mobilité, et le mécanisme si important des onglons ne doit pas être entravé.

Ajoutons encore que les petits cailloux qui pénètrent facilement dans l'espace interdigital y sont facilement retenus, car les onglons reliés par un seul fer ne peuvent plus s'écarter. C'est la cause fréquente de lésions graves. Il est nécessaire de ferrer les deux onglons, car pendant que l'onglon interne s'use, l'externe s'allonge. Comme conséquences on verrait apparaître des allures irrégulières et gênées.

Le fer du bœuf est une plaque de 4 à 5 mm d'épaisseur ayant la forme de la sole qu'elle doit recouvrir parfaitement avec le bord plantaire de la paroi.

M. le Professeur Schwendimann, donne les indications suivantes sur les conditions requises pour un ferrage rationnel :

„En tenant compte de l'anatomie et des fonctions de l'onglon, les fers à bœufs doivent être minces et larges. On les fabrique avec du fer en barres, des cercles de roues ou de tonneaux et du fer aciéré. Les fabriques les livrent au commerce sous forme de fer fondu ou pressé.

La face supérieure est légèrement oblique, de sorte que le bord interne du fer est plus mince que l'externe. On y voit que cinq ou six étampures réparties en pinces et sur le côté de façon que les contre-perçures tombent exactement dans la ligne blanche. Les fers antérieurs ont le bord externe plus arrondi que les postérieurs.

En talon et en pince on peut placer suivant les besoins des crampons fixes ou à vis. Ceux-ci seront toujours à angle droit avec le fer. Ils pourront être appointis pour la ferrure d'hiver, mais ne dépasseront jamais en hauteur l'épaisseur du fer. La ferrure d'été avec crampons, qui rendent le fer plus durable, favorise l'ébranlement de la ferrure, mais en hiver, les crampons sont indispensables.

Les fers porteurs d'un pinçon latéral sont forgés de façon à ce qu'il soit laissé un léger renflement entre la deuxième et la troisième étampure pour lever le pinçon. Celui-ci doit être solide et avoir une hauteur maximale de 2,5 cm. Il faut éviter à tout prix d'enfoncer le pinçon latéral dans la paroi. Ce serait lui nuire, car le rôle du pinçon consiste à consolider le fer en l'empêchant de s'écarter de sa position.

Les fers à ressorts possèdent une ou deux lames ou becs à leurs bords internes que l'on rebat ensuite à froid sur le dos de l'onglon, d'abord sur la muraille interne, puis sur la muraille externe.

Pour les sujets qui tournent sur leurs pieds on lèvera un deuxième pinçon à la partie postérieure du fer, au bord externe et, si c'est nécessaire, un troisième vers le milieu du bord interne.

Aujourd'hui les fers de fabriques sont de plus en plus employés. Ils sont donc, comme il a été dit plus haut, en fer fondu ou en fer pressé pour pouvoir être forgé.

On a fabriqué ces dernières années un fer spécial, appelé 'fer à sandales' pour bœufs et qui est un fer antérieur facilement transformable en fer postérieur. Il porte sur son bord trois renflements, un en pince, l'autre externe en talon et le troisième plus long sur le milieu du bord interne du fer. Ce dernier peut être forgé pour un ressort. Le principal avantage de ce fer réside donc dans le fait que grâce à ces renflements, on

peut facilement appointer les grappes, ce qui est très pratique en hiver.

Quant au brochage il demande beaucoup d'attention, en raison du peu d'épaisseur de la paroi. Les clous sont plus petits et plus courts que ceux en usage dans la ferrure des équidés. On les choisit d'après la grandeur et la résistance des onglons. En été, lorsque la corne est sèche, on fera bien de percer la corne avec une alène et d'y introduire le clou dont la pointe aura été graissée au préalable."

La période de ferrage du bœuf est d'environ deux mois.

Avant de ferrer un bovin il est nécessaire d'examiner au préalable les aplombs, les allures, la forme et la consistance des onglons. Le maréchal qui aura un coup d'œil bien exercé pour le ferrage rationnel du cheval, n'aura pas de peine à se faire une idée juste de ces différents points. Ce serait commettre une grave faute que de négliger cet examen préalable — même pour le ferrage des bovidés.

Il est nécessaire d'avoir recours au maréchal-ferrant pour la ferrure des bovidés, car lui seul possède les connaissances suffisantes d'anatomie et de physiologie pour exécuter un ferrage rationnel. Si le ferrage des bœufs est devenu rare dans nos campagnes, il ne faut pas oublier cependant que le jeune maréchal-ferrant continue à recevoir l'instruction nécessaire dans les cours pratiques que l'Etat lui fait suivre avant de l'autoriser à pratiquer.

D'ailleurs le parage des onglons devrait toujours être fait aussi par le maréchal, car l'expérience nous montre que la main inconsciente du profane cause par ci par là, pas mal de dégâts et de boïteries.

Notre devoir est de signaler aussi les nombreuses irrégularités d'aplombs et d'allures que nous avons vu naître à la suite de parages fréquents faits par des gens qui n'avaient aucune notion de leur travail et qui se figuraient volontiers que l'on taille un onglon comme un morceau de bois.

Le lever des pieds pour le parer des onglons.

Mr. le Professeur Hess a décrit et illustré les différentes méthodes de contention pour le lever des membres antérieurs et postérieurs des bovidés. Nous n'y reviendrons pas; qu'il nous soit permis d'ajouter que toutes les méthodes préconisées sont bonnes. Il suffit comme toujours d'en choisir une, de l'étudier pour l'appliquer habilement aux exigences locales.

Il est certain que si le bovin était habitué dès son jeune âge au lever des pieds il se défendrait moins et on n'aurait pas besoin d'avoir recours si souvent aux moyens de contention pour le parer des onglons. On le voit fort bien chez les animaux de trait; après un ou deux ferrages ils sont beaucoup plus dociles si bien qu'on arrive à les ferrer aussi facilement qu'un cheval.

Je crois cependant que dans les conditions actuelles de l'économie agricole le lever des pieds de tout un cheptel répété assez souvent pour habituer les animaux ne serait peut-être pas une économie de temps ni d'argent, car il y aura toujours des animaux rétifs où les moyens de contention seront la seule et unique ressource.

Nous craignons d'autre part que le travail ne puisse être fait partout complètement et rationnellement, mais là où les circonstances le permettent il est possible d'atteindre d'excellents résultats, comme nous avons pu le constater surtout dans l'un ou l'autre petit cheptel. Le seul grand défaut du système consiste à inquiéter trop souvent les animaux et à ne pas assez respecter leur tranquillité.

Pour ces mêmes motifs nous restons un peu perplexe sur le procédé d'Allgäu (province de Bavière) que prône particulièrement la brochure moderne du Dr. Arthur Fischer, Directeur de l'école de maréchalerie de Dresde, intitulée „Das Klauenbeschneiden der Rinder, ein wichtiger Zweig der Klauenpflege“ ainsi que l'article paru dans le no 7 du journal „Hufschmied“ de Dresde 1923, dû à la plume de son collaborateur technique, le maître forgeron Arlt.

Ce procédé consiste à parer les onglons sans moyen de contention. Avec beaucoup de patience, de persévérance et de tranquillité et surtout avec un personnel familier à la bête (c'est ordinairement le vacher „Schweizer“) on habitue les animaux à poser leurs pieds par la pince sur une espèce de bloc en bois ou billot. Le même vacher pare les onglons seul, sans aide, au moyen d'un simple repoussoir en travaillant des talons contre la pince.

C'est évidemment, comme le dit Mr. le Professeur Fischer, le procédé idéal que nous souhaiterions dans l'intérêt hygiénique des animaux voir se généraliser un peu partout. Il démontre avant tout que la compréhension des soins nécessaires aux onglons du bétail est très avancé dans le pays d'Allgäu, car on cherche à résoudre ce problème au prix d'efforts très persévérants. Nous ne pouvons malheureusement porter un jugement

pratique sur ce procédé, car nous n'avons pas eu l'occasion de nous renseigner sur place.

Pour nous Suisses il importe avant tout de persuader l'agriculteur de la nécessité de s'intéresser davantage aux soins des onglons. Celui-ci une fois convaincu aura vite fait son choix sur la manière de faire la meilleure besogne dans ce domaine.

Laissons à nos écoles le soin de former des maréchaux capables, d'organiser des cours pour convaincre les agriculteurs, et le problème du choix des moyens de contention sera bien vite résolu; ce ne sont pas les moyens qui font défaut.

Le lever des pieds antérieurs se fait comme chez le cheval sauf qu'un aide peut, au moyen d'une corde fixée au canon par un nœud coulant et passant par-dessus le garot, soulager celui qui tient le pied, car le bovin se laisse volontiers choir du côté du pied levé. Pour ce qui a trait au lever des pieds postérieurs, voici sans contredit la méthode qui nous paraît la plus pratique et qui semble gagner le plus de sympathie à la campagne.

Comme on le verra, elle est susceptible de modifications.

La méthode légèrement modifiée du Prof. Hess permet de lever le pied postérieur d'un bovin d'une façon assez simple: Elle nécessite tout au plus une bonne corde, un crochet ou anneau que l'on fixera au plafond ou à une poutre. En réduisant le nombre des aides à un minimum, elle offre certainement de grands avantages.

L'animal est placé à l'étable ou mieux sous un hangar, contre une paroi, pour l'empêcher de glisser ou de se dérober. Dans tous les cas on choisira un endroit bien éclairé, pour que le pied levé reçoive de la lumière en suffisance. Comme d'habitude la bête sera attaché très court au moyen d'un solide licol, de façon à ce qu'elle ne puisse ni avancer trop, ni surtout reculer, ce qui d'ailleurs limitera le plus possible la chance de rupture de la corde.

Au préalable, on aura eu soin d'enfoncer le crochet, l'anneau, ou même au besoin une corde munie d'un nœud fixée au plafond ou à la poutre, à la portée de la croupe de l'animal. La corde principale est attachée au-dessous du jarret de la bête et passée ensuite dans l'anneau ou crochet du plafond. Un aide opère une traction sur la corde jusqu'à ce que le pied soit assez haut, tout en appuyant en même temps l'animal contre la paroi. Plus le pied est élevé, plus la bête est docile. Il suffit d'enrouler ensuite rapidement par un seul tour l'extrémité libre de la corde autour de la jambe, une largeur de main au-dessus du jarret,

pour décharger l'aide qui jusqu'à ce moment tient le membre suspendu dans la corde, mais de façon à pouvoir la laisser glisser à la première alerte sérieuse, ce qui donnera à nouveau toute liberté à l'animal. C'est un avantage réel, surtout chez les hautes portantes où une chute occasionnerait facilement des blessures ou un avortement. Au début, les animaux essaient presque toujours de se défendre, mais cette agitation est ordinairement de courte durée, ce qui permet un parage sérieux, voir même l'application d'un solide pansement.

Si on a un second aide à sa disposition, il pourra ou bien appuyer l'animal, ou bien fixer le pied levé pour faciliter le travail de l'opérateur.

La seule imperfection de cette méthode est que, comme toutes les autres connues, elle ne préserve peut-être pas assez l'opérateur des coups de pied en arrière. Pour la compléter, il faudrait donc fixer le membre au moyen d'une seconde corde passée autour du cou, devant la poitrine de l'animal.

G. Les „Travails“.

Le Travail est un appareil destiné à assujettir les animaux en position debout ou couchée. On en distingue plusieurs variétés. Notons entre autres: Le travail à poteaux, décrit plus bas, c'est le seul qui nous intéresse dans notre question, le „Travail-couloir,“ de Dumas, pour le dressage des chevaux et le „Travail bascule“ table d'opération du vétérinaire, basculée suivant les besoins. On peut voir les descriptions de ces appareils dans l'ouvrage de Mr. Vatel et Gohier intitulé „Pathologie et médecine opératoire vétérinaires“. Pour les différentes tables d'opération modernes on fera bien de consulter le traité de thérapeutique chirurgicale de F. G. Cadiot et J. Almy.

Le travail à poteau est devenu à l'époque actuelle un instrument absolument indispensable à la ferme. Pour peu que celle-ci revête une certaine importance au point de vue exploitation, elle doit être dotée d'un appareil de contention pour le parer des onglons. En France les travaux sont plutôt rares, parce que ces machines, dit-on, blessent les animaux, disons plutôt que ce n'est pas l'usage, tandis qu'en Belgique il y en a partout, et dans les fermes isolées il s'en trouve toujours un à la disposition du vétérinaire.

D'ailleurs, si on examine la situation économique actuelle, il faut conclure que la besogne de l'agriculteur, par suite de la vulgarisation des machines, et du défaut très prononcé de main

d'œuvre, devient de plus en plus intensive. Les temps ne sont plus où il jouissait d'aides suffisants, où il pouvait à chaque moment solliciter son voisin et ses domestiques pour procéder à la besogne parfois difficile de parer les onglons, de faire un pansement, ou d'appliquer un traitement chirurgical à une pièce de bétail malade. D'ailleurs il est faux de croire qu'un „travail“ n'est appelé à rendre service qu'occasionnellement pour le parer des onglons. Construit à proximité immédiate de l'étable, dans un endroit bien éclairé et où l'animal ne saurait être distrait, où l'écoulement des eaux est facile, à l'abri des intempéries et surtout des courants d'air, un appareil de contention se révélera toujours comme un instrument vétérinaire indispensable pour visiter certains animaux, pour l'exploration, l'application de médicaments, pansements, lavements et surtout d'injections vaginales ou utérine, voir même pour l'enlèvement du placenta en cas de rétention.

On peut affirmer avec raison qu'une grande partie des insuccès dans le traitement des maladies qui nécessitent une contention de la bête, sont dus au fait que les propriétaires négligent d'appliquer exactement le traitement prescrit par le vétérinaire, en évitant de prendre les moyens nécessaires pour maîtriser l'animal. Cette opinion est particulièrement fondée pour ce qui concerne le traitement de l'avortement épizootique, de la vaginite, etc., qui ravagent notre pays en ce moment. N'est-ce pas aussi cette négligence à prendre des mesures suffisantes, qui aggrave les maladies des onglons.

Nous avons vu quantité de cas où le propriétaire était persuadé d'avoir paré consciencieusement un onglon en profitant des instants où la bête était couchée pour gratter l'onglon malade. Il est évident que la moindre pression sur un onglon, surtout malade, devient douloureuse pour la bête, et celle-ci cherche immédiatement à se relever. Outre le danger que de pareilles manœuvres présentent pour celui qui se prête à ce travail, outre le manque de lumière qui ne permet pas de se rendre compte exactement de son travail, le retard apporté au traitement rationnel aggrave le cas et quelquefois le rend inguérissable.

Nous en pourrions dire autant du traitement des maladies des organes génitaux de la vache ou du cheval, des indigestions, etc., où nombre de traitements ne sont pas faits, dès que l'animal cherche à se défendre à sa place à l'étable. Le propriétaire ne veut pas ennuyer son voisin et il travaille superficiellement, ou ne fait rien.

Nous ne voulons pas oublier les services considérables que ces appareils bien compris rendraient aux opérations du vétérinaire, ni l'avantage qu'ils représentent au point de vue hygiénique, en ce sens qu'ils peuvent préserver l'étable de nombreuses infections. Il serait intéressant de consulter les rapports officiels du traitement de la fièvre aphteuse, pour se rendre compte des immenses services que ces appareils ont rendus notamment lors de la dernière épizootie de 1920 à 1921.

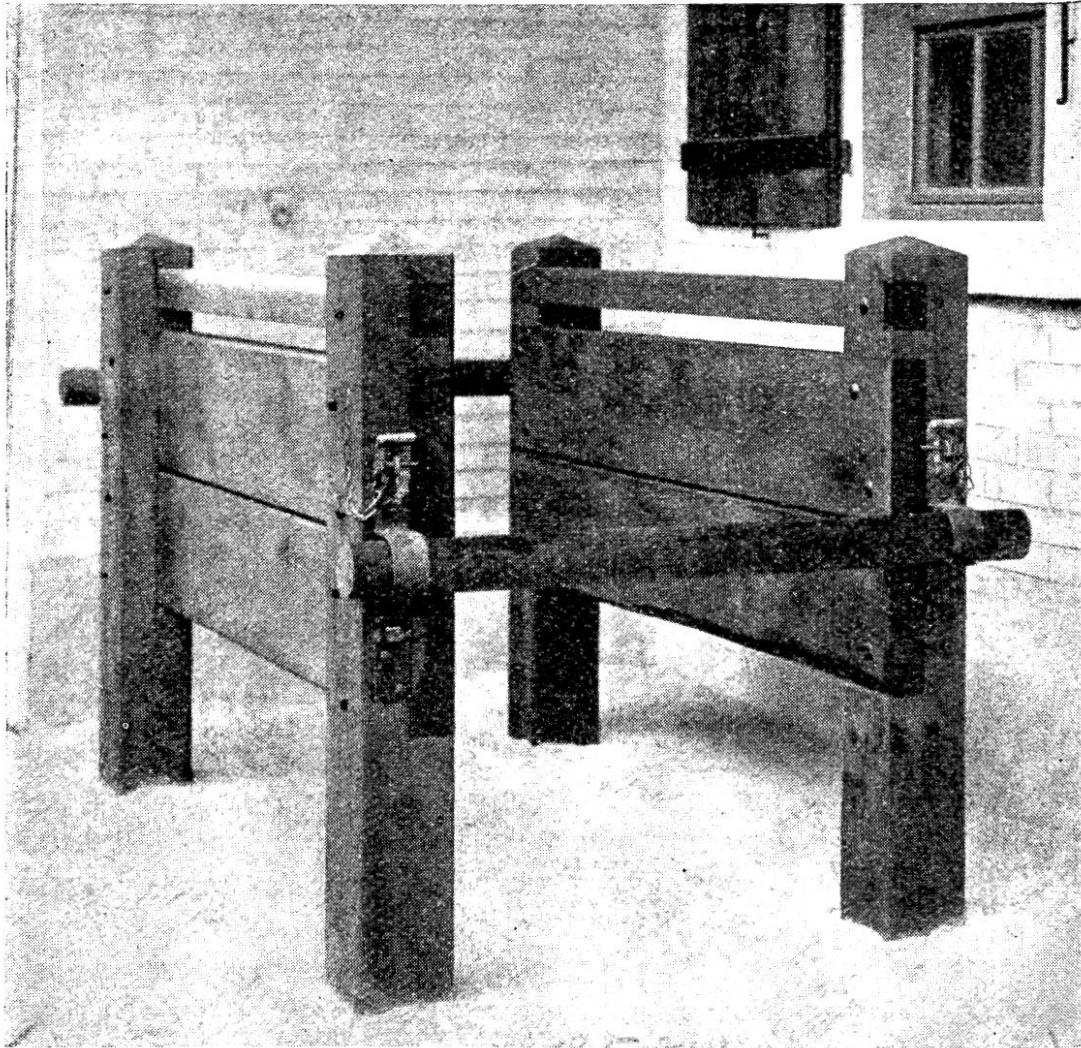


Figure 4.

Travail à poteaux du Professeur Berdez monté près de l'entrée d'une étable moderne („v. Roll“, Les Rondez).

Ils évitent généralement de nombreux accidents et permettent de travailler proprement, sûrement et avec rapidité.

On distingue deux sortes de „travail“ : les fixes et les mobiles. Pour la plupart, les mobiles ne peuvent servir qu'au parage ou au pansement des onglons.

Parmi les **appareils fixes**, celui du Professeur Berdez, dit „Travail à poteaux“, nous paraît le plus recommandable. Il se compose de quatre solides poutres en chêne fichées en terre à un mètre de profondeur et solidement scellées à l'aide de fondations en maçonnerie. Ces piliers sont réunis latéralement par deux planches en bois dur. L'animal est d'abord fixé à un poteau par la tête, pour qu'il ne se brise pas les cornes, puis une fois introduit dans l'appareil, on passe autour de la jambe, au-dessus du jarret, une courroie ou une solide corde à l'aide de laquelle on soulève la jambe en arrière et en haut, pendant qu'un aide pousse la tringle transversale dans le pli du jarret. On ajoutera aussi au besoin des accessoires, c'est-à-dire des anneaux pour poulies, sous-pentes, plate-longes, etc.

On peut compléter ce travail en y fixant deux grandes courroies très larges qui passent sous le ventre de la bête, et qui sont destinées à la soutenir ou à la recevoir au cas où elle se laisserait choir.

C'est l'appareil idéal que nous préconisons comme indispensable à toute exploitation agricole même modeste. Comme on vient de le voir il est très simple; chaque propriétaire peut en construire un d'après les données fournies plus haut et d'après ses propres moyens, et il est bon marché. On ne saurait faire meilleur placement de son argent. En principe le travail le plus simple est le meilleur. Il serait intéressant de voir se généraliser en Suisse, des concours de „Travails“; nous sommes persuadés que nos expositions agricoles, que l'on organise chaque année un peu partout dans les cantons, ne perdraient rien à réserver aussi un stand spécial à ces dispositifs.

Les **dispositifs mobiles** pour le parage des onglons ont été particulièrement étudiés lors de la dernière épizootie de fièvre aphteuse de 1921.

Nous citerons les plus connus aujourd'hui, en laissant au lecteur le soin de se faire une opinion personnelle.

I. Dispositif de G. Tritten.

II. „ „ de Samuel Henny, maître maréchal à Ziefen.

III. Appareil élévatoire pour suspendre les animaux, du maître maréchal F. Steiner à Meikirch.

Tous ces appareils ont l'avantage d'être facilement transportables, démontables et remontables — même dans une écurie. Leur poids est peu considérable et leur coût modique.

Pour plus de détails, consulter les prospectus des différents appareils.